



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Cambriolages et insécurité en Loire-Atlantique

Question écrite n° 13684

Texte de la question

M. Jean-Michel Brard appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le taux préoccupant de cambriolages en Loire-Atlantique, malgré une légère amélioration récente. En effet, si les chiffres globaux de la délinquance enregistrent une baisse de 6 % en 2025 par rapport à 2024, la Loire-Atlantique reste le département des Pays de la Loire le plus touché par les cambriolages, avec plus de 5 400 cambriolages de logements recensés en 2024 et un risque pour un ménage d'être victime d'un cambriolage estimé à 3,68 pour mille logements. Bien que les cambriolages aient diminué de 5,9 % en 2025, cette baisse reste insuffisante pour rassurer les habitants et les élus locaux, d'autant que le nombre total de faits de délinquance a légèrement augmenté (+0,41 %), avec 83 280 faits recensés en 2025. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne d'une hausse des violences aux personnes (+5 %) et d'une recrudescence des trafics de stupéfiants, avec 5 596 personnes mises en cause pour usage de stupéfiants en 2025, soit une hausse de 27,2 %. Les maires et les forces de l'ordre sont en première ligne face à cette insécurité grandissante, qui touche aussi bien les particuliers que les bâtiments publics et associatifs. M. le député rappelle que l'État a le devoir de garantir la sécurité des citoyens et de protéger le droit à la propriété. Il est urgent d'inverser cette tendance, qui pousse de plus en plus d'habitants à investir dans des moyens de protection individuelle, voire à modifier leurs habitudes de vie par crainte d'être victimes d'un cambriolage. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de déployer en Loire-Atlantique, des moyens supplémentaires, tels que des groupes de recherches et d'investigations anti-cambriolage ou des brigades spécialisées, afin de renforcer l'efficacité des services de sécurité intérieure déjà en place. Il lui demande également si une réforme du code pénal est envisagée pour durcir les sanctions envers les auteurs de cambriolages et de trafics de stupéfiants et quelles mesures supplémentaires pourraient être mises en place.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Brard](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13684

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2026](#), page 2303